



## **COUP D'ENVOI**

DES RÉSIDENCES POUR JEUNES ACTIFS  
À ST-VIAUD ET À ST-BREVIN



**Sud Estuaire**  
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

## Prévention : des animateurs de rue tout l'été

Meggie et Luciano sont allés à la rencontre des 16-25 ans, là où ils pouvaient se trouver. Objectif : discuter, informer, proposer des activités. Un bilan positif : 426 jeunes différents ont été concernés par le dispositif sur les 6 communes.



## Du 24 au 28 juillet : retour sur le Summer Camp

7 jeunes de 14 à 16 ans sont partis jusqu'à Guérande, encadrés par Mylène Dubois et Geoffrey Lolli, animateurs à la CCSE. La concrétisation d'un projet éco-responsable financé grâce à leurs actions d'auto-financement menées depuis le mois de mars.



## 21 août : les élus en visite

Les élus communautaires sont allés à la rencontre de sites ouverts l'été et de leurs agents. Au programme : visite de l'accueil de loisirs de Saint-Viaud puis initiation au swin golf, stage organisé par le service intercommunal des sports.



## 28 septembre : la coopération au menu de la grande matinale

Des échanges riches et 250 acteurs du territoire agissant dans des domaines variés (enfance-jeunesse, accès aux droits, sport, santé, culture...) attentifs lors de cette grande matinale inédite. Objectif : faciliter la coopération au service du territoire.



## Sommaire

### ● En bref 4

Une multitude d'animations pour toutes les générations avec Octobre Bleu  
Obtenir une aide financière pour rénover son installation d'assainissement non collectif

Place 0 Gestes, le forum qui lie la pratique à la recherche d'emploi

### ● Coup d'envoi 5

Six nouveaux logements accueillent les jeunes actifs à St-Viaud

### ● Dossier 6

L'environnement, un enjeu au cœur de la politique du territoire



### ● Ça vous intéresse 10

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pensé à l'échelle du territoire

Les haies, marqueurs de l'agroécologie et du paysage

### ● Portrait 13

France Services accueille une nouvelle conseillère numérique

### ● Environnement 14

Acquérir un composteur à prix attractif  
Déchèterie de St-Brevin : la barrière est baissée

Collecte décalée lors des jours fériés de fin d'année

Jardin Malin !

Besoin de broyat de déchets verts ?

### ● Vivre l'intercommunalité 15

Un bilan de saison estivale contrasté



Dorothée Pacaud,  
Présidente de la Communauté  
de Communes Sud Estuaire

Après une saison estivale mitigée en raison d'une météo capricieuse, la rentrée a marqué le début d'une nouvelle année scolaire, synonyme de lancement de projets. Pour la première fois sur notre territoire, une grande matinale rassemblant 250 acteurs sociaux et éducatifs du Sud-Estuaire a été organisée, pour échanger sur le thème de la coopération. Un temps fort pour faire naître des projets, créer du lien pour être au plus près des besoins des habitants.

Coopérer pour construire ensemble et appréhender notre territoire dans toutes ses dimensions, c'est aussi l'enjeu de notre projet de territoire que nous continuons à décliner sous ses multiples facettes, économiques, éducatives, sportives ou encore culturelles. L'environnement est au croisement de toutes ces politiques et constitue un enjeu majeur dans le contexte de dérèglement climatique que nous connaissons. Vous découvrirez dans ce magazine un dossier qui y est consacré avec quelques exemples d'actions menées par la CCSE mais aussi les dispositifs d'aide qui existent pour accompagner les habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique ou encore de mise aux normes de leur assainissement non collectif. Le défi est grand mais essentiel, et chacun à son niveau peut contribuer à la protection de notre environnement.

Cette rentrée marque également le lancement de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui définira les grandes orientations d'aménagement de notre territoire pour les années à venir. Un travail collectif de longue haleine qui associera les habitants tout au long de la démarche. Là encore, l'enjeu est important et la coopération indispensable.

Ouvrer ensemble pour demain, en répondant aux besoins d'aujourd'hui tout en pensant aux générations futures, c'est l'objectif que nous poursuivons et c'est ensemble que nous y parviendrons.

## UNE MULTITUDE D'ANIMATIONS pour toutes les générations avec Octobre Bleu

Depuis 25 ans, la CCSE met à l'honneur les actions en faveur des personnes âgées sur son territoire en déclinant sur tout



le mois d'octobre, sa participation à la « Semaine Bleue » nationale. Coordonnés par le service GUIPA-CLIC et le CSC Mireille Moyon, 19 animations ou ateliers ouverts à tous, sont proposés par les services, associations et prestataires partenaires. Au programme du 2 au 31 octobre : spectacle d'improvisation, pièce de théâtre, films, chants, jeux, Escape Game, ateliers santé et relaxation, marches intergénérationnelles, médiation littéraire... Le but est de valoriser la place des aînés, promouvoir leur contribution à la vie sociale et citoyenne, ainsi que les services et les personnes qui interviennent auprès d'eux.

### PLUS D'INFOS

*Programme dans les mairies, offices de tourisme et partenaires et sur [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)*

## OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE pour son installation d'assainissement non collectif

Afin de faciliter ces remises aux normes coûteuses, la CC Sud Estuaire a engagé un programme d'incitation financière



auprès des particuliers. L'aide s'étale de 10 % à 75 % du montant total des travaux (montant plafonné à 10 000 €) et est accordée selon les conditions de ressources (sur la base des plafonds de l'ANAH). Ces aides concernent uniquement les installations d'Assainissement Non Collectif existantes, équipant des bâtiments à usage d'habitation, et résultant d'un constat de non-conformité. À noter également que le demandeur doit être propriétaire et occupant du logement concerné. Aussi, seuls les dispositifs « extensifs » ou « traditionnels » sont éligibles : filtres à sable, tranchées d'infiltration, filtres plantés de roseaux...

### PLUS D'INFOS

*Infos et démarches auprès du service Assainissement CCSE au 02 40 27 03 00 / [spanc@cc-sudestuaire.fr](mailto:spanc@cc-sudestuaire.fr)*

## Place 0 Gestes, le forum qui lie la pratique à la recherche d'emploi

Ce forum des métiers participatif est coorganisé par Pornic Agglo Pays de Retz, les Communautés de Communes Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique et l'association Abilis. Il est ouvert aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, aux lycéens et aux adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, afin de faire découvrir une large palette de métiers par l'expérimentation et mettre en avant les métiers en tension ou atypiques du territoire. Plus de 75 exposants dans différents secteurs seront présents : vente, tourisme, mer, transport et logistique, transition énergétique, éducation, santé, industrie...

**> Jeudi 16 novembre de 13h30 à 17h, vendredi 17 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et samedi 18 novembre de 9h à 13h, aux salles des Fraîches et de l'Escale, à Sainte-Pazanne**



# SIX NOUVEAUX LOGEMENTS

## accueillent les jeunes actifs à St-Viaud

**La Résidence Habitat Jeunes Atlantique André Desourteaux, située dans la ZAC du Petit-Bois à St-Viaud et réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du groupe nazairien CISN, propose 6 logements pour jeunes actifs gérés par l'association Adelis, au sein d'un immeuble comprenant 7 autres logements ouverts à tous.**

L'association Adelis, dont le cœur de métier est la gestion de résidences pour jeunes actifs depuis plus de 75 ans, administre cette résidence depuis avril. Elle est dédiée aux jeunes de 16 à 30 ans disposant d'une rémunération mensuelle d'au moins 650 €, par le biais d'un apprentissage, une alternance, un stage de fin d'études, un contrat de travail (CDD, intérim, CDI, saisonnier...). Dès la promesse d'embauche, Adelis met alors à disposition l'un des 6 studios meublés de 25 m<sup>2</sup> (kitchenette, salle d'eau et mobilier sur mesure fonctionnel) pour une durée maximale de 2 ans, proche de leur lieu de travail. Le loyer soumis au plafond d'un logement



social est de 490 € par mois, comprenant les charges et services. Les aides au logement (APL) peuvent venir en déduction (jusqu'à 375€). La résidence dispose aussi d'une laverie et d'un local vélo commun ainsi qu'un bureau pour l'intervenant socio-éducatif qui accompagne ces jeunes actifs dans leurs démarches et leur propose des activités, animations ou soirées hebdomadaires.

### PLUS D'INFOS

**Pour toute demande de logement au sein d'une résidence Habitat Jeunes Atlantique, rendez-vous sur : [www.mademande-habitatjeunes.fr](http://www.mademande-habitatjeunes.fr)**



## La résidence du Bodon de St-Brevin livré en décembre

Également réalisée par le CISN et toujours sous l'égide d'Adelis, une résidence est en cours de construction sur St-Brevin. Ce bâtiment, situé route de la Gendarmerie, comprend 20 studios meublés de 18 m<sup>2</sup> à 35 m<sup>2</sup> pour des loyers allant de 380 € à 540 €. Accusant du retard, la livraison est prévue en décembre, mais il est déjà possible de faire une demande pour obtenir l'un des logements.



Rénovation énergétique de la maison de Gérard et Marie-Annick Cosset dans le cadre de SudEstuaireRénov'



# L'ENVIRONNEMENT, un enjeu au cœur de la politique du territoire

**Sous l'impulsion des élus communautaires, une politique volontariste est menée depuis plusieurs années sur l'environnement, l'énergie, la réduction des déchets ou le tourisme durable, en se conformant aux nouvelles réglementations nationales. Tour d'horizon des actions concrètes menées par la CCSE.**

## **Répondre aux nouvelles obligations environnementales**

D'ici la fin d'année et en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la CCSE, chaque commune va identifier des sites propices à l'installation d'énergies renouvelables prenant en compte les enjeux locaux en termes de ressources, de protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine. Objectif : définir, après concertation avec les habitants, des zones prioritaires par filière énergétique (photovoltaïque, chaleur renouvelable...) pour contribuer aux objectifs nationaux. Ces zones peuvent recouvrir différentes formes, telles que des surfaces en friche, des délaissés routiers, des parcs de stationnement... Les modalités de la concertation publique seront disponibles sur les sites des communes dès la mi-octobre.

## Toujours mieux préserver les milieux aquatiques

Parce que la qualité de l'eau est un enjeu majeur, la CCSE améliore constamment ses équipements, avec le renforcement et la sécurisation de deux postes de relèvement à Paimboeuf et à Corsept, mis en service au printemps, et l'amélioration du traitement bactériologique sur la station d'épuration de Bodon.

Ainsi, 2 bassins tampons, au niveau de la station d'épuration des Remparts à Paimboeuf d'un volume de 480 m<sup>3</sup> et à proximité de la mairie de Corsept de 70 m<sup>3</sup>, limitent le risque de déversement d'eaux usées dans les milieux lors de fortes pluies ou en période hivernale. Ces travaux importants, d'un coût de 1,7 million € TTC, ont été soutenus par l'Agence de l'Eau à hauteur de 396 900 €. Ils ont aussi été l'occasion de dévier la conduite de refoulement de Corsept directement vers la station des Remparts, transitant



Le poste de relèvement aménagé à Corsept

auparavant par le poste de Paimboeuf. À St-Brevin, la station de Bodon a été mise en conformité en installant un traitement de désinfection ultraviolet pour 190 000 € TTC afin de réduire drastiquement les bactéries pouvant subsister dans les eaux rejetées. Par ailleurs, une étude est en cours pour déterminer le potentiel d'eaux usées

traitées pouvant connaître un second usage, telles l'irrigation agricole ou la propreté urbaine. Toutefois, pour ne pas déséquilibrer le débit des cours d'eau et les milieux naturels, seule une partie de ces eaux pourra être réutilisée, moyennant divers aménagements.

## RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE du territoire

**Le dispositif SudEstuaiRénov' de la CCSE propose d'accompagner, de soutenir financièrement et de conseiller gratuitement les particuliers concernant leurs travaux de rénovation énergétique, grâce à l'appui d'experts et de techniciens.**

C'est le cas de Gérard et Marie-Annick Cosset qui ont ouvert leur maison brévoineoise des années 50 au public, le 22 septembre dernier pour témoigner de leur rénovation énergétique performante tout en conservant le cachet des lieux. Isolation thermique

extérieure et intérieure, menuiseries ou mise en place de volets intégrés performants, ont été abordés.

Accompagné à domicile par les conseillers SudEstuaiRénov', le couple a bénéficié de conseils techniques neutres et gratuits

ainsi que d'un support pour constituer les dossiers de demandes de subventions. La CCSE propose à ce titre des aides financières à la rénovation énergétique accessibles à tous les propriétaires du territoire.

Vous pouvez contacter SudEstuaiRénov' au 02 85 29 16 49 pour faire le point sur votre projet, les aides financières nationales et locales mobilisables et les démarches à respecter.

Par ailleurs, à partir de novembre, la CCSE met en place un prêt de mallettes d'équipements de mesures et d'outils de réduction des consommations d'eau et d'énergie (Wattmètre, mousseurs de robinets...) auprès des habitants.



Le contenu de la mallette économique, en prêt à partir de novembre

*Si vous êtes intéressés ou pour toute question sur le PCAET, contactez Emmanuelle Dervaux, chargée de mission PCAET au 02 40 27 75 09 ou par mail : [e.dervaux@cc-sudestuaire.fr](mailto:e.dervaux@cc-sudestuaire.fr)*

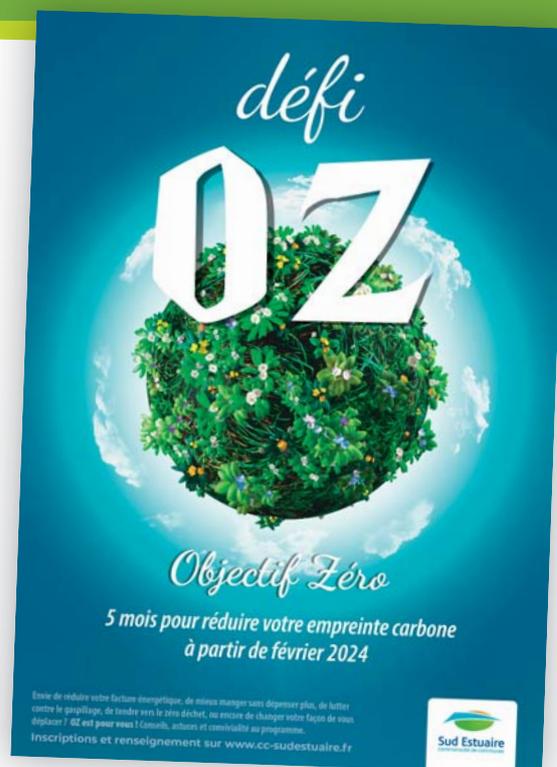
## PASSEZ à l'action!

Associée à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 18 au 26 novembre, la CCSE organisera des ateliers 0 déchet, distributions de broyat de déchets verts, portes ouvertes et plus encore !

La communauté de communes lance également son premier défi « Objectif Zéro » de février à juin 2024. Le but : réunir des habitants souhaitant adopter un mode de consommation plus durable autour de plusieurs thématiques : déchets, eau, énergie, alimentation et mobilité. Inscriptions entre le 13 novembre et le 22 décembre.

### PLUS D'INFOS

*Programme complet et inscription sur [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)*



## VERS UN TOURISME durable

**L'office de tourisme intercommunal s'engage pour valoriser un tourisme vertueux, en proposant des actions novatrices et en incitant ses partenaires à y prendre part.**

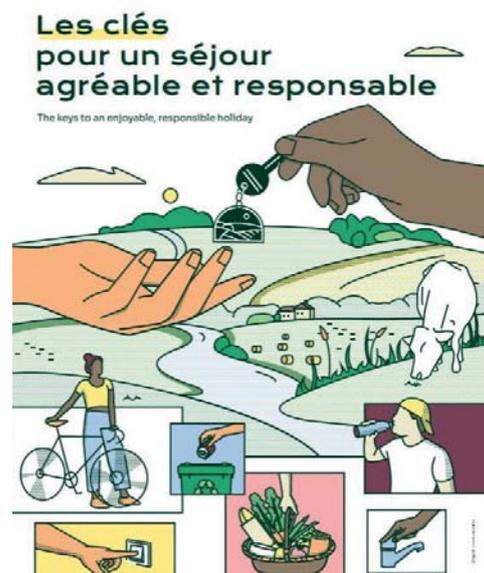
Via l'engagement de son office de tourisme, la destination a rejoint le réseau #GourdeFriendly. Ce concept écoresponsable

incite les partenaires locaux (restaurants, bars, commerces...) à mettre à disposition gratuitement un point d'eau accessible pour remplir sa gourde. Ces lieux sont identifiés par une signalétique visible à l'entrée, afin de réduire la consommation de bouteilles d'eau en plastique, dont l'impact environnemental est 450 fois supérieur à celui de l'eau du robinet. Cette démarche rejoint ainsi les objectifs de la politique de prévention des déchets de la CCSE.

### PLUS D'INFOS

*La carte interactive des partenaires et des fontaines publiques est disponible via le lien : <https://app.hoali.org/services/maps/gourdefriendly/>*

L'office de tourisme met aussi à disposition des professionnels du tourisme engagés un « kit » écogestes personnalisable, afin de sensibiliser les clients des hébergements touristiques à adopter les écogestes durant leur séjour. Il est traduit en anglais pour toucher la clientèle étrangère.



### PLUS D'INFOS

*Retrouvez toutes les actions de l'Office de Tourisme pour un tourisme durable dans la rubrique dédiée sur : [www.saint-brevin.com/destination-durable.html](http://www.saint-brevin.com/destination-durable.html)*



# PLUi

Plan Local Urbanisme intercommunal

## DIAGNOSTIC



Définition des modalités de gouvernance en Conseil Communautaire

Prescription du PLUi, définition des objectifs et des modalités de concertation en Conseil Communautaire

## PADD



Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en Conseil Communautaire et dans les Conseils Municipaux

## ÉLABORATION DU PROJET



## UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL pensé à l'échelle du territoire

Les élus communautaires ont engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme définit le projet de développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir, en fixant les règles d'urbanisme applicables aux constructions et aux aménagements ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel, pour les six communes de la CCSE.

Remplaçant les PLU existants, le PLUi n'est pas pour autant l'addition des six PLU communaux, mais s'appuie sur les projets et les spécificités locales, en collaboration avec les élus et en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Il prépare la CCSE aux enjeux futurs, notamment au regard des volets environnementaux, démographiques

et économiques, en dépassant le cadre communal et en corrélation avec le bassin de vie des habitants. Habitat, maîtrise de la consommation d'espace, enjeux environnementaux, estuariens et littoraux, préservation du patrimoine, mobilités ou développement économique sont abordés dans ce document.

### Les documents définissant les projets et politiques

L'élaboration du PLUi et sa réalisation s'appuient sur :

- Le rapport de présentation qui établit un état des lieux du territoire et des perspectives d'évolution, dresse un

## PHASE ADMINISTRATIVE



≈ 1 an

Arrêt du Projet de PLUI  
en Conseil Communautaire

Approbation du PLUI  
en Conseil Communautaire

état de la situation environnementale et évalue les incidences du projet sur l'environnement.

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), expose les choix politiques d'aménagement et de développement pour les années à venir.

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) précisent la manière dont la collectivité souhaite aménager un secteur à enjeux.
- Et le règlement qui établit un zonage déterminant l'usage des sols sur les communes (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle), et définit les droits d'occupation de l'espace et les conditions de constructibilité de chaque parcelle. C'est sur cette base réglementaire que les maires devront accorder ou refuser les futures autorisations d'urbanisme.

### Participez à la concertation

Les habitants et les acteurs locaux sont invités à faire part de leur contribution durant toute la durée du projet d'élaboration du PLUi, grâce aux Registres de concertation, déposés au siège de la CCSE et dans les mairies ; sur le Registre dématérialisé accessible sur : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-plui-ccse> ; par courrier postal, adresser à l'attention de Mme La Présidente – Communauté de Communes Sud Estuaire – BP3014 – 44560 PAIMBŒUF en précisant l'objet « Concertation Préalable PLUi » ; ou par Mail à : [concertation-plui-ccse@mail.registre-numerique.fr](mailto:concertation-plui-ccse@mail.registre-numerique.fr)

### PLUS D'INFOS

**Toute l'actualité du PLUi et les documents soumis à concertation sont disponibles sur le site : [www.cc-sudestuaire.fr/plui/](http://www.cc-sudestuaire.fr/plui/)**



Sylvie Gautreau,  
Vice-présidente CCSE en  
charge de l'aménagement du  
territoire et de l'économie  
circulaire

« Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est l'outil qui traduit de façon concrète les orientations d'aménagement du territoire. Sans pour autant apporter une réponse uniforme sur nos 6 communes, son élaboration va nous permettre d'aborder et de répondre ensemble à des sujets essentiels comme où et comment construire les logements nécessaires, comment garder et mettre en valeur nos patrimoines bâtis et naturels... Sans oublier l'objectif de réduction de la consommation d'espace de 50 % à l'horizon 2030 qui sera déterminant dans nos réflexions. Afin que ce document soit compris par tous, nous mènerons ce travail dans la concertation avec les habitants dont vous retrouvez les premières modalités ci-contre. »

## Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Retz

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz, regroupant les communautés de communes Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique, Grand Lieu et la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, met en œuvre le SCOT du Pays de Retz. Ce document stratégique d'aménagement du territoire à long terme (20 ans) à l'échelle du Pays de Retz, sert de référence pour les différentes politiques (urbanisme, habitat, mobilités, environnement...) et est le seul document auquel le PLUi devra juridiquement se référer.

En 2021, le SCOT a été mis en révision pour intégrer les dernières réglementations. La concertation sur le SCOT débutera prochainement.

> Retrouvez toute l'actualité sur le site du PETR : <http://petr-paysderetz.fr/>

# LES HAIES, marqueurs de l'agroécologie et du paysage

**Caractéristiques fortes du territoire, les haies jouent un rôle important en Sud Estuaire. La mise en place du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) va permettre d'actualiser l'inventaire de 2012 et d'harmoniser leurs inscriptions dans les documents d'urbanisme, au titre d'une trame verte et bleue cohérente.**



Jean-Paul Lecorps devant une haie plantée il y a 25 ans.

**Rencontre avec Jean-Paul Lecorps, polyculteur et éleveur porcin à Saint Viaud**  
Jean-Paul débute en 1990, se spécialise en élevage porcin de plein air, et exploite 60 ha de terres agricoles. Il travaille depuis 10 ans en agriculture de conservation des sols et est persuadé du rôle majeur que joue le bocage autour de ses parcelles.

## Pourquoi développer vos haies ?

« De 1994 à 2006, j'ai planté 4 km de haies, compensant plus que les destructions liées au remembrement. Je souhaitais avoir des parcelles d'environ 6 hectares afin que les haies puissent jouer leurs rôles, principalement agronomique et écologique. Elles accueillent par exemple des auxiliaires de culture tels que les carabes (prédateurs de limaces défavorables aux cultures), régulent aussi fortement le ruissellement en infiltrant l'eau dans le sol, jouent un rôle de stockage de carbone et sont donc utiles au territoire. »

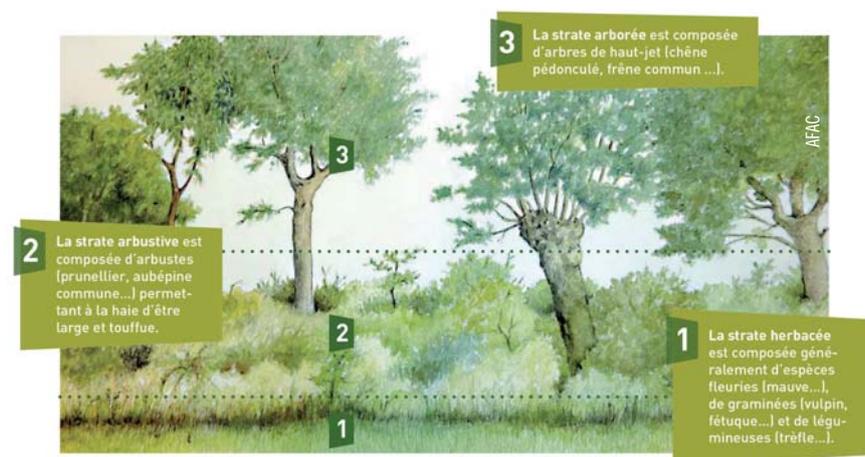
## Qu'appelle-t-on une haie fonctionnelle ?

« Une haie fonctionnelle en brise-vent protège jusqu'à 10 à 20 fois sa hauteur selon l'homogénéité du rideau. Pour cela, elle doit comporter au moins 3 strates avec une diversité des essences plantées. » (cf. schéma)

## Quel entretien est nécessaire ?

« Une haie se construit sur du temps long, et comme tout investissement, demande un entretien régulier. La première année de plantation nécessite un paillage qui protège les plants, puis un voire deux passages de broyeur afin de limiter la concurrence herbacée jusqu'à ce que les plants

atteignent un bon rythme de croissance. Ensuite, j'entretiens mes haies latéralement avec un passage de lamier tous les 6-7 ans et une récolte des branches tous les 10 à 15 ans. La taille donne une vigueur et une densité végétale à la haie. Les branches sont comme les cheveux, elles repoussent de plus belle après la coupe ! »



## La CCSE s'investit dans la plantation de haies

Dans le cadre des travaux de restauration des cours d'eau, dont celui du Grésillon à St-Père-en-Retz, la CCSE accompagne deux agriculteurs et prend en charge la plantation de 500 m de haies et ripisylves, c'est-à-dire en bord du cours d'eau. Claire Quéré, technicienne rivière et Anaïs Balian, chargée de mission agriculture, mènent un travail de terrain et de concertation, et témoignent « de la volonté des exploitants agricoles de replanter, mais surtout d'avoir un plan de gestion de leur bocage. Plusieurs débouchés sont possibles : bois plaquette pour du chauffage collectif, compostage avec du lisier... »



Marina animant l'atelier « Découvrir l'ordinateur » à France Services à Saint-Brevin.

## FRANCE SERVICES

### accueille une nouvelle conseillère numérique

**Créé par l'État, le label France Services permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique et d'être accompagné dans ses démarches administratives dématérialisées du quotidien. Dès 2020, la CCSE a obtenu cette labellisation souhaitée par les élus communautaires sur deux lieux d'accueil à Saint-Brevin et à Paimboeuf.**

Depuis le printemps, Marina Le Naour-Gautier a rejoint l'équipe France Services Sud Estuaire en qualité de conseillère numérique. Forte d'une expérience de 12 ans à la médiathèque brévinnoise où elle animait l'espace multimédia et des ateliers informatiques, Marina va développer des ateliers numériques sur l'ensemble du territoire. Sa mission de conseillère numérique est de rendre autonomes les usagers en les accompagnant dans leur utilisation quotidienne des outils numériques afin qu'ils puissent progressivement faire leurs démarches seuls. Patiente, serviable et à l'écoute, Marina propose aussi des ateliers collectifs pour débutants de 4 à 5 séances de 2h par semaine sur divers thèmes : prise en main et découverte du PC, traitement de texte, navigation sur internet et gestion des mails. Cette offre évoluera en fonction des

demandes et besoins des usagers. Par ces suivis individuels et ces ateliers collectifs, elle veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.



#### INFOS

**Infos et rendez-vous auprès de Marina Le Naour-Gautier, au 06 77 66 49 42 ou à : [m.lenaour-gautier@cc-sudestuaire.fr](mailto:m.lenaour-gautier@cc-sudestuaire.fr)**



### France Services vous accueille :

- À St-Brevin (2, place de l'Hôtel de Ville), lundi et vendredi de 9h à 12h30, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 40 39 37 01.
  - À Paimboeuf (65, boulevard de l'astrolabe), mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 40 39 23 64.
  - Permanence de la conseillère numérique France Services à St-Père-en-Retz (à la médiathèque, 2, rue de la Gare), les mardis 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre de 14h à 16h30.
- > Mail : [france-services@cc-sudestuaire.fr](mailto:france-services@cc-sudestuaire.fr)

## Acquérir un composteur à prix attractif

La CCSE propose 5 modèles de composteurs à tarif attractif, de 400L ou 600L, en bois ou en plastique.

> Pour en réserver un, scannez ce QR Code :



### COMPOSTEURS

Ils n'attendent que vous !



20€



30€



40€

400L ou 600L      lombricomposteur

1 bio-seau +  
1 brasse-compost  
OFFERTS

Réservation :





## Jardin Malin !

Quelques conseils pour gérer vos déchets verts et économiser au quotidien.



**Je tonds ma pelouse en mode « mulching » :** cette technique permet de laisser l'herbe coupée sur place. Votre pelouse est ainsi fertilisée et protégée en été. Cela nécessite une tonte régulière, si possible en conservant une hauteur de pelouse de 6 cm.

**Je broie mes branchages :** les copeaux de bois servent de matière sèche pour votre composteur ou de paillis. Le paillage conserve l'humidité du sol, limite l'impact de la sécheresse et la repousse des mauvaises herbes, favorise la vie du sol et le rend plus fertile. Astuce : Plutôt que d'investir, louez un broyeur auprès d'entreprises spécialisées et groupez-vous avec vos voisins ou amis.

**Je choisis des plantes adaptées à mon jardin :** exposition, type de sol ou climat doivent être pris en compte lors du choix des plantations. Les arbustes à croissance lente, adaptés à la région, permettent par exemple de limiter leur taille chaque année.

## Besoin de broyat de déchets verts ?

Récupérez-en à la déchèterie de St-Brevin vendredi 24 novembre de 9h à 12h, ou apportez vos branchages à celle de St-Viaud, samedi 25 novembre de 9h à 12h et repartez avec votre broyat. Prévoir un contenant et une pelle.



## Déchèterie de St-Brevin : La barrière est baissée

Pour activer l'ouverture de la barrière et accéder à la déchèterie de St-Brevin, un badge est indispensable. Vous ne l'avez pas encore ? Complétez le formulaire sur : [www.cc-sudestuaire.fr/les-decheteries](http://www.cc-sudestuaire.fr/les-decheteries). Vous le recevrez ensuite par courrier.

En cas de besoin urgent, retirez-le directement au service environnement (2 av. Jules Ferry à Saint-Brevin-les-Pins, 9h-12 h / 13h30-17h30). Un délai de 24h sera nécessaire pour son activation.



## Collecte décalée lors des jours fériés de fin d'année



Les déchèteries seront fermées les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Les collectes en porte à porte d'ordures ménagères et d'emballages ne sont pas assurées ces jours-là, et seront reportées au lendemain. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

# Vivre l'intercommunalité



## UN BILAN DE SAISON ESTIVALE CONTRASTÉ

Avec un début de saison et une météo mitigée, la fréquentation de la destination recule de 4 % sur les nuitées touristiques et de 18 % pour les visiteurs journaliers. La fréquentation des bureaux de l'Office de Tourisme est toutefois en hausse de 5 % avec une clientèle en recherche d'activités à majorité française (94 %), régionale (48 %) et départementale (38 %). Les étrangers sont Allemands (21 %), Belges (17 %), Anglo-saxons ou Néerlandais (13 % chaque).

72 % des professionnels interrogés sont satisfaits de leur saison (50 % estiment que la saison s'est déroulée comme prévu, 35 % moins bien que prévu et 15 % mieux que prévu), mais leur clientèle a tendance à diminuer les dépenses et la durée des

séjours, à réserver à la dernière minute et négocier les prix. Pour les travailleurs saisonniers, les chambres du Centre de Formation des Apprentis à St-Brevin affichent un taux de remplissage de 87 %, et 13 particuliers ont proposé un logement via le nouveau dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant mis en place cette année par la CCSE.



Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.

*Objectif : Zéro Artificialisation Nette pour 2050*  
*Seule vraie victoire de la convention citoyenne sur le climat, la lutte contre l'artificialisation des sols est un outil essentiel pour limiter le réchauffement climatique car un sol artificialisé n'absorbe plus de dioxyde de carbone. Mais cette lutte va aussi permettre de préserver la biodiversité et notre potentiel de production agricole. C'est enfin diminuer le ruissellement des eaux de pluie et donc le stress hydrique. L'objectif ZAN est donc bien un enjeu majeur des 25 prochaines années, même s'il vient clairement bousculer le mode de développement tel que celui-ci a prévalu jusqu'à aujourd'hui sur la CCSE et ailleurs. Heureusement il représente aussi des opportunités intéressantes pour notre territoire ; revitalisation de nos centre-bourgs pérennisation de l'activité agricole, réinvention et densification des zones artisanales, mutualisation des services dont les petites entreprises ont besoin, réflexion sur l'avenir de nos sols pollués...*

*Marc Bernardeau,  
 Véronique Rey-Thibault  
 Élus communautaires de la liste  
 « Une Ambition pour la C.C.S.E,  
 gauche écologiste »*



Magazine d'informations trimestriel  
 6 boulevard Dumesnildot  
 BP 3014 - 44 560 Paimbœuf  
 Tél. 02 40 27 70 12  
 www.cc-sudestuaire.fr

Directrice de la publication :  
 Dorothée Pacaud

Rédactrice en chef et coordinatrice :  
 Emilie Fleuret-Lambert  
 Rédacteur : Thomas Gautreau  
 Conception/mise en page :  
 www.enola-creation.fr  
 Crédits photos : Bertrand Béchard,  
 CCSE, SPL Sud Estuaire et Littoral,  
 Freepik

Impression : Offset5  
 Tirage : 16 578 exemplaires  
 Dépôt légal : ISSN 2106-8151  
 Distribution : Milee  
 Ce magazine est téléchargeable sur le site internet :  
 www.cc-sudestuaire.fr

# Place 16 au 18 Nov 2023

# Ô Gestes

Pays de Retz

Forum des métiers  
Sainte-Pazanne



OSEZ TESTER

TROUVEZ VOTRE VOIE

**SALLE DES FRAÎCHES & ESCALE DE RETZ**

**Jeudi 16 nov. : 14h-16h30**

**Vendredi 17 nov. : 9h-12h & 13h30-16h30**

**Samedi 18 nov. : 9h-12h30**

[www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)



**PORNIC agglo**  
PAYS DE RETZ

**Sud Estuaire**  
communauté de communes  
tissons nos horizons...

Communauté de Communes  
**Sud Retz**  
Atlantique

**abilis**  
Ouvrons des chemins d'avenir

**Loire**  
Atlantique